



DISCIPLES – INFOS

Novembre 2016 - n°14

Le denier de l'Eglise ?

L'Eglise est notre famille ! Il est logique que tous les membres de la famille participent à ses besoins.

Dans beaucoup de pays, notamment européens, ce sont les états qui prélèvent un impôt pour les Eglises et qui le reversent ensuite notamment sous forme de salaires pour les prêtres et les salariés.

En France, ce n'est plus le cas depuis 1905 (excepté en Alsace-Lorraine). L'Eglise a donc créé le denier de l'Eglise (anciennement denier du culte) pour assurer ces salaires. Dans notre diocèse de Cambrai, il y a 190 prêtres et une cinquantaine de salariés (équivalent 32 temps pleins).

Chacun est donc invité à participer selon ses possibilités en sachant que ce don est déductible des impôts sur le revenu à hauteur de 66%.

Chaque année, l'appel à don se fait pendant le Carême, mais il est possible de participer tout au long de l'année. Le diocèse a l'habitude de faire une relance en octobre. Beaucoup d'entre vous ont dû recevoir un courrier.

Des enveloppes sont disponibles au fond des églises ou à la Maison Paroissiale. Vous pouvez aussi faire un don en ligne sur www.denierchti.fr.

Vous trouverez ci-dessous quelques réponses à des idées reçues sur les finances de l'Eglise.

Merci de votre générosité !

P.Mathieu Dervaux, curé-doyen

Quelques idées reçues sur les finances de l'Eglise :

L'Eglise est riche et n'a pas besoin d'argent...

L'Eglise n'est pas riche, vos dons sont les seules et uniques ressources.

Elle ne reçoit aucune subvention de l'état, aucune subvention du Vatican.

Le Vatican est riche et aide le diocèse...

Le diocèse ne reçoit rien du Vatican. Au contraire, les chrétiens du diocèse contribuent au budget du Vatican par une quête nommée le "Denier de Saint-Pierre" qui permet d'aider les Eglises les plus pauvres. Le budget annuel du Vatican est l'équivalent de celui d'une ville française de 200 000 habitants dont 90% proviennent des recettes du tourisme (musée et poste du Vatican).

Toutes les églises appartiennent à l'Etat...

Les églises bâties avant 1905 appartiennent aux communes, la cathédrale à l'Etat. Les 60 églises bâties depuis appartiennent au diocèse qui doit les entretenir avec ses propres moyens sans bénéficier d'aides publiques.

Dans notre doyenné, nous avons 5 églises à charge : St Jean, St Martin, St Louis, St Roch et St Joseph.

On donne déjà aux quêtes, au Secours catholique, au CCFD... Je ne peux pas en plus donner au Denier !...

Chaque ressource a son objectif spécifique. L'argent donné aux quêtes sert essentiellement au fonctionnement des paroisses. Les œuvres de partage permettent d'accueillir et d'accompagner les personnes en difficulté. Le Denier de l'Eglise, quant à lui, est destiné à permettre la rémunération des prêtres et des salariés laïcs.

Il y a moins de prêtres donc ce n'est plus la peine de donner...

Le Denier sert aux prêtres de l'ensemble des paroisses, à tous les prêtres du diocèse, y compris les nombreux prêtres âgés vivant en maison de retraite. Par ailleurs, les dons permettent également de couvrir les salaires des employés laïcs du diocèse.

Clôture du Jubilé de la Miséricorde

Pour notre diocèse, elle aura lieu le **dimanche 20 novembre prochain dans notre cathédrale** avec notre archevêque Mgr Garnier, dans l'action de grâce et en communion avec l'Eglise universelle.

15h: « Misères et Corde » : Un spectacle chanté sur la Miséricorde proposé et présenté par Yves GARBEZ et la Chorale des P'tits Bonheurs.

16h: Vêpres solennelles avec la chorale Guillaume du Faÿ (*)

17h: Spectacle son & lumière sur les murs du chœur de la cathédrale: "*Au soir de cette vie, Seigneur, je veux me souvenir... O Dieu de tes miséricordes*"...

Ainsi commence le spectacle MISERICORDE, une création originale de Vincent Lebeuf (Edel-Spectacles. Durée: 30 minutes).

()Possibilité de se joindre à la chorale Guillaume du Faÿ pour les Vêpres en participant à la répétition le lundi 14 novembre à 19h, Salle Fénelon, 8 place Fénelon à Cambrai.*

Journée nationale du Secours Catholique

Toute l'année, le Secours Catholique aide et accompagne des personnes en précarité : soutiens ponctuels, rencontres, accompagnements dans les démarches administratives, alphabétisation... Les actions sont nombreuses et s'adaptent aux besoins des personnes rencontrées. Tout ce que nous faisons n'est possible que grâce aux dons que nous recevons : dons en temps des bénévoles qui s'engagent jour après jour, à ce jour 90 bénévoles pour le Cambrésis ; dons en argent des donateurs qui soutiennent nos actions.

Le **jeudi 17 novembre**, nous organisons un **café-débat « Réalités et préjugés sur la pauvreté dans notre diocèse »** à la Maison Paroissiale, salle Saint Aubert, de 15h à 17h. Des déclarations publiques, des émissions de télévisions récentes suspectent les plus pauvres de notre société d'abuser de leur statut, qu'en est-il réellement ?

Le **dimanche 20 novembre** est la **journée nationale du Secours Catholique**, où nous nous efforcerons d'être visibles dans les églises de la paroisse. Venez à notre rencontre, nous serons heureux de témoigner de notre engagement !

Marianne Demaegdt
Animatrice du Cambrésis, 06 77 79 66 26

Un pèlerinage sur les pas de Ste Elisabeth

Sainte Elisabeth est un peu la mère Térésa du 13^{ème} siècle. Elle est née en Hongrie, elle a vécu en Allemagne, et elle est venue à Cambrai. Un vitrail dans notre cathédrale et les reliques de son cœur témoignent de son influence sur notre ville.

Un pèlerinage diocésain en Allemagne (Eisenach, Marbuch, Erfurt) est organisé du 15 au 19 mai 2017 avec les pères Denis Lecompte et Mathieu Dervaux. Plus d'informations seront données ultérieurement.

Pour mieux connaître Ste Elisabeth, **une conférence ouverte à tous** sera donnée par Mgr Denis Lecompte sur Sainte Elisabeth et ses œuvres de miséricorde le **mercredi 16 novembre** à 20h à la Maison Paroissiale, salle Saint Aubert.

Aussi, une **visite guidée** sur les traces de Ste Elisabeth dans la cathédrale aura lieu le **samedi 19 novembre** à 14h30 et à 16h.

Les reliques de son cœur pourront être vénérées à la fin de la messe de 11h du dimanche 20 novembre à la Cathédrale.

Un nouveau prêtre dans notre doyenné

L'abbé Gérard Duhaubois est arrivé dans notre doyenné depuis début septembre, comme prêtre aîné à l'âge de la retraite. Sa mission principale est d'être au service de la maison de retraite des Petites Sœurs des Pauvres à Escaudoeuvres ; il sera aussi au service du doyenné.

Un nouveau séminariste dans notre doyenné

Benoit Vo Dinh est vietnamien. Il a fait son séminaire au Vietnam en vue d'être prêtre pour son diocèse. Malheureusement les conditions politiques sont difficiles pour l'Eglise là-bas et le gouvernement impose des quotas pour le nombre d'ordinations. Benoit fait partie des séminaristes qui ne pourront pas être ordonnés dans son pays. Comme d'autres dans son cas, il est accueilli par un diocèse à l'étranger. Il a déjà passé 6 mois à Valenciennes et 6 mois à Angers pour commencer à apprendre le français. Il va continuer chez nous à Cambrai. Nous sommes heureux de l'accueillir !

Agenda

-Vendredi 11 novembre, temps fort pour la paix au sanctuaire de Shoestatt. 12 h 30 repas tiré du sac, 13 h 30 Film sur le mouvement de Schoestatt, 14 h Conférence du Père DESCOUVEMONT sur la Paix et les plus belles étoiles de notre drapeau européen, 15 h Marche sur le chemin de Joseph Engling, 16 h 15 Feu de Joseph, 16 h 30 Pause goûter, 17 h Messe pour la Paix et l'Unité dans le monde (en présence du vicaire général Emmanuel Canart).

-Jeudi 17 novembre : Messe pour les malades à 20h à l'église St Louis (confession et adoration du Saint Sacrement à partir de 19h) en la fête de Ste Elisabeth de Hongrie.

-Jeudi 24 novembre : Soirée débat de 20h à 22h à la Maison du Diocèse à Raismes sur l'encyclique du pape « **Amoris Laetitia** » (La joie de l'Amour) sur la famille, organisée par le Service Diocésain de la Pastorale Familiale, avec la participation de Mgr François Garnier, du père Dominique Foyer (enseignant-chercheur en théologie morale), le Père Daniel Debuf (canoniste), Dominique Maerten (diacre permanent, enseignant en philosophie).

-Samedi 26 novembre : 17h30 à l'église Saint Martin, **célébration d'entrée en Avent pour les enfants du caté** en école primaire.

Maison Paroissiale, 8 place Fénelon, 03 27 81 87 11

secretariat@paroissesdecambrai.com – www.paroissesdecambrai.com

Accueil du lundi au samedi 10 h à 12 h et du lundi au vendredi de 15 h à 18 h

(Uniquement le matin pendant les congés scolaires)